



La Ville de Mont-Joli, au carrefour des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, joue le rôle de ville à caractère de centralité sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de La Mitis. Elle concentre des établissements d'envergure régionale et sous-régionale qui desservent la population de son secteur immédiat et celle d'autres régions de l'Est du Québec. La Ville est à la recherche d'une personne responsable pour assumer les fonctions de :

## **JOURNALIER (POSTE TEMPORAIRE) – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES LOISIRS**

### **Sommaire de la fonction :**

Au sein du service des travaux publics, la personne titulaire du poste doit accomplir divers travaux manuels courants concernant l'entretien, la réparation, la construction de rues, de stationnement, de terrain, de réseau d'aqueduc et d'égout, de bâtiments et autres propriétés de la Ville de Mont-Joli, les travaux de signalisation et le déneigement. De plus, elle aura à opérer divers équipements.

Au sein du service des loisirs, la personne titulaire du poste devra accomplir divers travaux manuels ayant trait au nettoyage et à l'entretien de l'aréna, des parcs et autres infrastructures sportives (coupe de gazon, peinture, etc.) ainsi que de voir à la sécurité des lieux et à celle du public utilisateur et ce, conformément aux règles établies.

### **Exigences :**

- Posséder un permis de conduire valide de classe 3 et la carte ASP Construction (service des travaux publics);
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5 (service des loisirs);
- Habiletés manuelles, bonne capacité physique, aptitudes pour le travail d'équipe, courtoisie et entregent, initiative, autonomie et sens des responsabilités.

### **Conditions :**

Le nombre d'heures par semaine ou de semaine par année est variable en fonction des besoins du service. Les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective liant la Ville de Mont-Joli et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Joli (CSN). L'échelle salariale est de 22,44 \$/heure à 26,97 \$/heure.

Si vous êtes intéressé à relever ce défi, nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le titre du poste convoité **au plus tard le 15 juillet 2022** à l'attention de :

Marie-Hélène Gauthier, Directrice des ressources humaines

Courriel : [ressourcehumaine@ville.mont-joli.qc.ca](mailto:ressourcehumaine@ville.mont-joli.qc.ca)

La Ville de Mont-Joli remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

Nous favorisons l'équité en matière d'emploi.